Décision 23-DCC-105 du 31 mai 2023

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Provence Automobiles par le groupe Chopard

Posted on: 31 mai 2023 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	groupe Chopard Entreprises
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	société Provence Automobiles

Lire

Le texte intégral
124.47 Ko